

Compte rendu de la séance du conseil municipal du 7 octobre 2019

Nombre de conseillers :

En exercice :	39
Présents :	27
Excusés :	10
Non excusés :	2

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le SEPT OCTOBRE, à VINGT HEURES , les membres du conseil municipal de la ville de Pontault-Combault se sont réunis en l'hôtel de ville, salle Madame Sans Gêne, sur convocation qui leur a été adressée le 1 octobre 2019 par le maire, conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-12, du code général des collectivités territoriales et sous la présidence de M. Gilles BORD, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Mme SHORT FERJULE - M. CABUCHE - Mme LOPES - M. BECQUART -
Mme VERGNAUD - M. TASD'HOMME - Mme MARTIN - M. GHOZELANE -
M. HOUEMOND - Maires adjoints

M. GANDRILLE - M. TABUY - Mme DELESSARD - Mme GAUTHIER -
Mme DANY - M. GUILLOT - Mme LESAGE - Mme TREZENTOS OLIVEIRA -
M. ROUSSEAU - Mme LACERDA - Mme IKIESSIBA - M. CALVET -
Mme HEUCLIN - M. TORDJEMANN - Mme LAIR - M. JASPIERRE -
M. BEAURAIN - Conseillers municipaux

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

M. OUMARI - Mme POTIN PIOT - M. MOUILLOT - Mme MONDIERE -
M. FRISSON - M. RENAUD - M. POMMOT - M. MARTIN - Mme SALMIN -
Mme HAUER -

ABSENT(S) NON EXCUSE(S) : M. FINANCE - M. HESEL.

POUVOIRS :

M. OUMARI	à	Mme TREZENTOS OLIVEIRA
Mme POTIN PIOT	à	M. BORD
M. MOUILLOT	à	Mme DELESSARD
Mme MONDIERE	à	M. TASD'HOMME
M. FRISSON	à	Mme SHORT FERJULE
M. RENAUD	à	M. ROUSSEAU
M. POMMOT	à	Mme LAIR
M. MARTIN	à	M. BEAURAIN
Mme HAUER	à	M. TORDJEMANN

SECRETAIRE DE SEANCE : Brigitte VERGNAUD

Le Conseil municipal observe une minute de silence à la mémoire de monsieur Jean Planson et de monsieur Jacques Chirac, décédés récemment.

Le compte rendu de la séance du 1^{er} juillet 2019 n'appelant aucune observation est approuvé à l'unanimité.

Monsieur Bord présente ensuite la liste des décisions prises en application de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

- 2019.05.16 Marché à procédure adaptée passé avec la société Ciels en fête à Boynes (45300) pour la réalisation d'un spectacle pyromusical pour le 13 juillet 2019 d'un montant de 38 000 € TTC.
- 2019.06.28 Marché subséquent passé avec la société VTMTTP à Limeil-Brévannes (94450) pour des travaux de voirie avenue du Général de Gaulle. Accord cadre d'un montant de 504 613,81€ TTC qui prendra effet à compter de sa notification. Le délai d'exécution est de 58 jours à compter de l'ordre de service prescrivant le début des travaux.
- 2019.06.28 Marché subséquent passé avec la société TP 2000 à Pontault-Combault (77340) pour des travaux de voirie rue du Pré de Létourville. Accord cadre d'un montant de 68 400 € TTC qui prendra effet à compter de sa notification. Le délai d'exécution est de 34 jours à compter de l'ordre de service prescrivant le début des travaux.
- 2019.06.28 Marché subséquent passé avec la société ALPHA TP à Brie Comte Robert (77170) pour des travaux de voirie rue des Chardonnerets (de la rue des Hirondelles à la rue de la Pompe). Accord cadre d'un montant de 182 678,88 € TTC qui prendra effet à compter de sa notification. Le délai d'exécution est de 31 jours à compter de l'ordre de service prescrivant le début des travaux.
- 2019.06.28 Marché à procédure adaptée passé avec la société Atelier des trois mondes à Allériot (71380) pour la fourniture de 33 bacs à palmiers. Marché de fournitures courantes et de services, d'un montant de 57 420 € TTC.
- 2019.06.28 Marché à procédure formalisée passé avec la société Pépinières charentaises à Montemboeuf (16310) pour la fourniture d'arbres (lot 1). Accord cadre de fournitures sans montant minimum ni montant maximum annuel, conclu pour une période initiale de 1 an à compter de sa notification avec un nombre de périodes de reconduction fixé à trois.
- 2019.06.28 Marché à procédure formalisée passé avec la société Pépinières charentaises à Montemboeuf (16310) pour la fourniture d'arbustes et de vivaces (lot 2). Accord cadre de fournitures sans montant minimum ni montant maximum annuel, conclu pour une période initiale de 1 an à compter de sa notification avec un nombre de périodes de reconduction fixé à trois.
- 2019.06.29 Marché subséquent passé avec la Société Ogéo à La Plaine Saint Denis (93214) pour l'acquisition de jeux de sociétés et de jeux à règles. Accord cadre à montant estimatif qui prendra effet à compter de sa notification et ce pour une durée 4 mois.
- 2019.06.29 Marché subséquent passé avec la Société Erget Buro à Saint Thibault des Vignes (77400) pour l'acquisition de jouets, jeux de manipulation et d'imitation. Accord cadre à montant estimatif qui prendra effet à compter de sa notification et ce pour une durée de 4 mois.
- 2019.06.29 Marché subséquent passé avec la Société Erget Buro à Saint Thibault des Vignes (77400) pour l'acquisition de vélos, tricycles et draisennes. Accord cadre à montant estimatif qui prendra effet à compter de sa notification et ce pour une durée de 4 mois.

- 2019.07.16 Avenant n° 1 au marché passé avec la société AFD à Courtry (77181) pour des travaux supplémentaires et d'extension de la MJC Boris Vian – lot 4 : serrurerie. Montant de l'avenant 3 096 € TTC portant le nouveau marché à 143 571,37 € TTC.
- 2019.07.16 Marché passé avec la société INAPA France à Corbeil Essonne pour la fourniture de papier reprographie. Accord cadre de fourniture à bons de commande d'un montant de 30 000 € HT pour la ville et 2 000 € HT pour le CCAS, membre du groupement de commande, conclu à compter de sa notification et ce pour une durée initiale de 1 an avec un nombre de périodes de reconduction fixé à trois.
- 2019.07.16 Marché passé avec la société FNAC – Etbs Declochez – à Pontault-Combault (77340) pour la fourniture de matériel photographie. Marché ordinaire de fourniture d'un montant d'un montant de 4 010,98 € TTC conclu à partir de la date de notification et ce pour une durée de 7 jours à compter de la notification.
- 2019.07.16 Marché à procédure adaptée passé avec la société Alpha TP à Brie Comte Robert – lot 1 : terrassement, assainissement, parking et réseaux divers. Marché ordinaire de travaux d'un montant de 462 343,62 € HT pour la tranche ferme et de 19 098 € HT pour la tranche optionnelle, pour une durée de la tranche ferme de 74 jours (du 05/0//2019 au 18/10/2019) avec une période de préparation d'un moi soit 30,5 jours et pour la tranche optionnelle de 1 mois soit 30,5 jours à compter de la réception des ordres de service soit 135 jours au total.
- 2019.07.16 Marché à procédure adaptée passé avec la société BIR à Chennevières sur Marne (94438) pour des travaux d'aménagement d'un parking parc de la mairie – lot 2 : réseaux divers. Marché ordinaire de travaux d'un montant de 75 669,14 € TTC, conclu pour une durée d'exécution de 3 semaines du 2 au 20 septembre 2019, soit 21 jours à réception de l'ordre de service.
- 2019.07.16 Marché à procédure adaptée passé avec la société France Environnement à Gretz-Armainvilliers (77220) pour des travaux d'aménagement d'un parking parc de la mairie – lot 3 : espaces verts. Marché ordinaire de travaux d'un montant de 46 581,06 € TTC, conclu pour une durée d'exécution de 4 semaines à réception de l'ordre de service.
- 2019.07.16 Marché à procédure adaptée passé avec la société Novosing à Chennevières sur Marne (94430) pour la fourniture et pose de totems d'entrée de ville. Marché ordinaire de fournitures d'un montant de 43 200 € TTC.
- 2019.08.01 Conventions passées pour la mise à disposition gratuite de la salle des Fêtes Jacques Brel pour les associations suivantes.
- Association des Commerçants de Pontault (les 17/11/2019, 23/01/2020 et 09/03/2020),
 - Amicale des Auvergnats (le 08/03/2020),
 - Association Portugaise Culturelle et Sociale (les 28/09/2019, 01/02/2020 et 25/04/2020),
 - Association Culturelle Espagnole à Pontault-Combault (les 19/01/2020, 21/03/2020, 14/06/2020),
 - Association Syndicale du Parc Saint Claude (le 20/03/2020),
 - Atelier CANOPE 77 (le 26 et 27/05/2020),
 - Centre Social et Culturel (les 10 et,24/11/2019 et 23/12/2019),
 - Club de Danse de Pontault-Combault (le 13/06/2020),
 - Combo Réseau (le 14/11/2019),

- Comité d'Entente des Anciens Combattants
(les 11/11/2019 et 01/03/2020),
- Les Couleurs du Siècle
(les 01/10/2019, 05/11/2019, 21 et 24/01/2020, 03/03/2020, 21/04/2020 et 05/05/2020),
- Le Club de la Bulle
(le 28/02/2020),
- Le Club Philatélique et Numismatique
(le 26 et 27/10/2019),
- GCSMS Différent et Compétent
(le 07/11/2019),
- L'EPI
(les 27/09/2019 et 28/03/2020),
- Association Culturelle Franco-Arabe
(le 27/06/2020),
- Sporting Club Portugais de Pontault-Combault
(les 19/10/2019, 02/11/2019, 29/02/2020 et 12/04/2020),
- Instituto Lusofono
(le 09/06/2020),
- Club de la Joie de Vivre
(les 19/12/2019, 16/01/2020, 12/03/2020 et 05/04/2020),
- Lutte Contre un Enfant Sans Ecole
(le 11/04/2020),
- Lycée Camille Claudel
(les 18/10/2019 et 30/06/2020),
- Note en Scène
(les 08/09/2019, 02/02/2020 et 26/04/2020),
- Communauté d'Agglomération Paris Vallée de la Marne
(les 16 et 17/12/2019),
- Les Petits Pas
(le 14/12/2019),
- Les Restaurants du Cœur
(le 26/09/2019),
- Pontault Combault Handball
(le 18/01/2020),
- SOS Solidarités
(du 19/09/2019 au 23/09/2019 et le 22/11/2019),
- Union Multi Sports Danse
(les 03, 05 et 06/06/2020),
- Union Multi Sports Tennis de Table
(le 25/01/2020),
- Union Multi Sports Basket
(le 24/04/2020),
- Union Multi Sports Rugby
(le 07/03/2020),
- Union Multi Sports Randonnée Pédestre
(les 15/12/2019 et 25/01/2020),
- Union Multi Sports Pétanque
(le 09/11/2019).

2019.08.13 Avenant au bail du 28 août 2017 passé avec l'Etat pour la location des bureaux du commissariat de police situé 160 avenue de la République. La commune accepte d'appliquer l'indice de révision des loyers ILAT du 2^{ème} trimestre 2016 : 108,41 pour le calcul de la révision annuelle. Le loyer est donc fixé à 9 740,68 € par an.

2019.08.13 Avenant n° 2 de transfert au profit de la société Saônoise de Mobilier à Froidconche (70300) à l'accord cadre de fourniture qui a été attribué à la société Delagrave à Marne la Vallée pour l'acquisition de mobilier scolaire, périscolaire et petite enfance (lot n° 1).

- 2019.08.13 Marché de fournitures courantes et de services passé avec la société Bro Méridionales de Voirie à Avignon (84000) pour l'acquisition d'une benne de compression à feuilles. Marché d'un montant de 27 996 € TTC.
- 2019.08.13 Accord cadre de fournitures et de services à bons de commande, sans montant minimum ni maximum, passé avec la société Eiffage au Châtelet en Brie, pour la fourniture d'enrobé bitumeux à froid pour réparation durable sans solvant et réactif à l'eau. Cet accord cadre est conclu à compter de sa notification et ce pour une durée initiale d'un an, dont le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3.
- 2019.08.13 Marché subséquent passé avec la société Eiffage Route à Ferrières en Brie (77164) pour les travaux de voirie Chemin des Pendants de la Queue. Accord cadre d'un montant de 71 080,19 € TTC qui prendra effet à compter de sa notification. Le délai d'exécution est de 10 jours à compter de l'ordre de service prescrivant le début des travaux.
- 2019.08.13 Marché à procédure adaptée passé avec la société France Environnement à Gretz Armainvilliers (77220) pour les travaux de plantation de végétaux à Combault (lot 1). Marché ordinaire de travaux d'un montant de 268 346 € TTC qui prendra effet à compter de sa notification. Le délai d'exécution est du 7 octobre au 6 décembre 2019 à compter de l'ordre de service prescrivant le début des travaux.
- 2019.08.13 Marché à procédure adaptée passé avec la société France Environnement à Gretz Armainvilliers (77220) pour les travaux de plantation de végétaux à Pontault (lot 2). Marché ordinaire de travaux d'un montant de 155 290,24 € TTC qui prendra effet à compter de sa notification. Le délai d'exécution est du 7 octobre au 6 décembre 2019 à compter de l'ordre de service prescrivant le début des travaux.
- 2019.08.13 Marché à procédure formalisée passé avec la société Fayat Group à Grigny (91351) pour l'entretien des poids lourds, bras de grues, balayeuse de voirie, équipements hydraulique et fourniture de pièces détachées (lot 1). Accord cadre de fournitures courantes et de services sans montant minimum ni montant maximum annuel, conclu pour une période initiale de 1 an à compter de sa notification. Le nombre de périodes de reconduction est fixé 3.
- 2019.08.13 Marché à procédure formalisée passé avec la société du Poids Lourds Paris à Mitry-Mory (77291) pour l'entretien des cars scolaires, minibus et fourniture de pièces détachés (lot 3). Accord cadre de fournitures courantes et de services sans montant minimum ni montant maximum annuel, conclu pour une période initiale de 1 an à compter de sa notification. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3.
- 2019.08.26 Avenant n° 1 au marché passé avec la société Sigec à Aubagne (13400) pour la maintenance, l'assistance et les prestations pour la solution de gestion Sigec – Maelis. Le montant du marché initial est augmenté de 2782,80 € TTC ce qui fait un montant total du marché de 79 182,80 € TTC.
- 2019.08.26 Est abrogé, à compter du 1^{er} septembre 2019, l'acte en date du 10 janvier 2002, portant sur la création d'une régie d'avances pour le paiement de diverses dépenses relatives aux classes d'environnement.
- 2019.08.26 Emprunt de 1 398 000 € contracté auprès de la Caisse d'Epargne d'Ile-de-France pour le financement des programmes d'investissements inscrits au budget de l'exercice 2019 :
- Durée : phase de préfinancement de 12 mois maximum et phase d'amortissement de 14 ans,
 - Taux d'intérêt : 0,71 %,
 - Périodicité : trimestrielle,
 - Amortissement : linéaire,
 - Frais de dossier : 700 €.

- 2019.09.02 Marché à procédure adaptée passé avec la société MMS au Blanc Mesnil (93150) pour le remplacement des menuiseries extérieures et des stores du groupe scolaire Pajot 2 : lot 1 : menuiserie extérieures – lot 2 : remplacement de stores. Marché ordinaire de travaux d'un montant de 71 572,64 € HT pour le remplacement des menuiseries se décomposant en une tranche ferme de 36 158,27 € HT et une tranche optionnelle de 35 414,37 pour le lot 1 et d'un montant de 8 389,80 € HT pour le remplacement des stores pour le lot 2. Le délai d'exécution de chaque lot est décomposé par tranche comme suit : lot 1 – tranche ferme 2 semaines, tranche optionnelle 2 semaines et lot 2 – 2 semaines à compter de la réception de l'ordre de service. Ce marché a été signé le 2 septembre et notifié le 3 septembre 2019.
- 2019.09.03 Marché subséquent passé avec la société Sovea à Chennevières sur Marne (94430) pour l'acquisition d'un véhicule pour les ateliers municipaux – service serrurerie. Accord cadre d'un montant de 23 556,56 € TTC dont le délai d'exécution commence à courir à compter de la date de notification du bon de commande.
- 2019.09.03 Marché à procédure adaptée passé avec la société Bio Froid Climatisation à Bry-sur-Marne pour la maintenance des équipements de cuisine du CCAS. Accord cadre de services à bons de commande d'un montant maximum de 25 000 € HT, conclu pour une durée initiale de 1 an à compter de sa notification et dont le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3.
- 2019.09.03 Marché à procédure adaptée passé avec la société Guldagil Sas à Rixheim pour le contrôle des légionnelles et prestation de désinfection au foyer Georges Brassens. Accord cadre de services à bons de commande d'un montant maximum de 25 000 € HT conclu pour une période initiale de 1 ans à compter de sa notification et dont le nombre de période de reconduction est fixé à 3.
- 2019.09.03 Convention passée avec l'association Pour la protection du patrimoine de Pontault-Combault pour la mise à disposition gratuite d'un créneau horaire du local mutualisé Le Pigeonnier.
- 2019.09.04 Convention passée avec l'association Mini School pour la mise à disposition gratuite de créneaux horaires dans le local mutualisé dénommé Charpentier d'une superficie d'environ 79 m² situé cour de la Ferme Briarde.
- 2019.09.05 Contrat passé avec la société Géomap Imagis à Nimes (30015) pour la numérisation du PLU selon standard de dématérialisation « CNIG PLU 2017b ». Marché ordinaire de service, d'un montant de 1 200 € TTC.
- 2019.09.16 Convention passée avec la société IN'LI et l'association Secours catholique pour la mise à disposition gratuite de cette association d'un local collectif résidentiel d'une superficie d'environ 25 m² sis 38 rue de l'Orme au Charron.
- 2019.09.16 Convention passée avec l'association de Padres de Familias de Emigrantes Espanoles en Francia (APFEEF) pour la mise à disposition gratuite de créneaux horaires dans le local mutualisé le Pigeonnier.
- 2019.09.16 Convention passée avec l'association Le comité de jumelage pour la mise à disposition gratuite de créneaux horaires dans le local mutualisé « Charpentier ».
- 2019.09.16 Convention passée avec l'association Cercle de renforcement physique pour la mise à disposition gratuite de créneaux horaires dans le local mutualisé Petit studio.
- 2019.09.16 Convention passée avec l'association Tai Chi En Soie pour la mise à disposition gratuite de créneaux horaires dans le local mutualisé Grand studio.
- 2019.09.16 Convention passée avec l'association Id-Danse pour la mise à disposition gratuite de créneaux horaires dans le local mutualisé Petit studio.

- 2019.09.16 Convention passée avec l'association Myel à Tambou pour la mise à disposition gratuite de créneaux horaires dans le local mutualisé Ravel.
- 2019.09.25 Contrat de cession passé avec l'association Compagnie sans Léopard (Parsi 75012) pour la représentation d'un spectacle intitulé « Au cœur des femmes » programmé le 29 septembre 2019 à 20 h 30 au sein des locaux mis à disposition de la MJC pour un montant TTC de 2 553,10 €.
- 2019.09.25 Marché à procédure adaptée passé avec la société Lou Berret à Grolejac (24250) pour la fourniture de colis pour les seniors. Marché à bons de commande d'un montant maximum de 40 000 € HT qui prendra effet à sa date de notification et jusqu'à la réalisation complète de la présentation.
- 2019.09.25 Marché à procédure formalisée passé avec la société Qualiconsult exploitation à Paris (75018) pour la vérification périodique des installations électriques (lot 1). Accord cadre de services sans montant minimum ni maximum annuel, conclu pour une période initiale de 1 an à compter de sa notification avec un nombre de périodes de reconduction fixé à 3.
- 2019.09.25 Marché à procédure formalisée passé avec la société Qualiconsult exploitation à Paris (75018) pour la vérification périodique des installations gaz (lot 2). Accord cadre de services sans montant minimum ni maximum annuel, conclu pour une période initiale de 1 an à compter de sa notification avec un nombre de périodes de reconduction fixé à 3.
- 2019.09.25 Marché à procédure formalisée passé avec la société Legallais à Herouville Saint Clair (14200) pour la fourniture d'articles de quincaillerie. Accord cadre de fournitures sans montant minimum ni montant maximum annuel, conclu pour une période de 1 an à compter de sa notification, avec un nombre de périodes de reconduction fixé à 3.
- 2019.09.28 Convention passée avec le collège Condorcet et le club UMSPC badminton pour la mise à disposition gratuite du Gymnase Condorcet les lundis et mardis de 16 h 05 à 17 h 05 pour la séance d'entraînement de la section sportive badminton de l'établissement.

Le Conseil municipal,

1 Rapport d'activités 2018 du Syndicat mixte de vidéocommunication de l'est parisien

Après en avoir délibéré,

- **PREND ACTE** du rapport annuel – exercice 2018 – sur les activités du SYMVEP.

2 Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne - présentation du rapport d'activités 2018

Après en avoir délibéré,

- **PREND ACTE** du rapport d'activités 2018 de la communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne.

3 Décision modificative n° 2 - Exercice 2019

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

- **DECIDE** les ajustements budgétaires suivants :

Section de fonctionnement :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
libellé	Fonction	Chapitre	nature	Service	Ajustements budgétaires
Fonds de Péréquation des ressources COMM et INTER	01	73	73223	FIN2	51 772,00
Total général :					51 772,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
libellé	Fonction	Chapitre	nature	Service	Ajustements budgétaires
Fêtes et Cérémonies - Anniversaire Jumelage Beilstein	048	011	6232	CAB	5 000,00
Frais d'actes et de contentieux	020	011	6227	DGS	10 000,00
Contrats de prestations de services	020	011	611	FIN2	36 772,00
Total général :					51 772,00

Section d'investissement :

RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Libellé	Fonction	Chapitre	Nature	Service	Ajustements budgétaires
FCTVA	001	10	10222	FIN2	412 000,00
Subvention département (CID)	212	13	1323	FIN2	218 741,00
Autres subventions (videoprotection)	114	13	1328	FIN2	39 000,00
GFP de rattachement : subventions Travaux/CAPVM	020	13	13251	FIN2	130 000,00
Total général :					799 741,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
Libellé	Fonction	Chapitre	Nature	Service	Ajustements budgétaires
Réseaux de voirie	822	21	2151	VOI2	180 000,00
Plantations d'arbres et d'arbustes	823	21	2121	EV	65 000,00
Autres immobilisations corporelles	020	21	2188	FIN2	554 741,00
Total général :					799 741,00

4 Adhésion à l'association ADICO dans le cadre du groupement de commande

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

- **DECIDE** d'adhérer à l'association ADICO ;

- **APPROUVE** les termes de la convention d'adhésion ;

- **AUTORISE** le maire à signer ladite convention ;

- **AUTORISE** le paiement de l'adhésion annuelle qui sera inscrit chaque année au budget primitif. Pour l'année 2019, le montant est de 58 €.

5 Adhésion à la centrale d'achat SIPP'n'CO

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

- **APPROUVE** l'adhésion à la centrale d'achat SIPP'n'CO créée par le SIPPAREC et le règlement de la participation financière d'un montant annuel de 5 800 € TTC selon l'annexe n° 1 à la convention d'adhésion ;

- **AUTORISE** le maire à signer tous les actes relatifs à cette adhésion.

6 Remise gracieuse - titres de recettes n° 6129 et 6764 sur l'exercice 2017 - au nom de M. Poquet Jonathan et Mme El Yazidi Mélodie

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

. **ACCEPTE** de renoncer au recouvrement des titres n° 6129 et 6764 de l'année 2017, pour la famille Poquet/El Yazidi, d'un montant total de 645,08 €.

7 Financement des actions et sorties liées aux projets pédagogiques des écoles élémentaires et maternelles

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

- **AUTORISE** le maire à :

. financer sur factures les sorties pédagogiques ou séjours de courte durée pour les écoles de la ville à hauteur 180 € par classe pour chaque établissement scolaire du 1^{er} degré ;

. adopter le versement en novembre 2019 d'une subvention « transports » aux coopératives scolaires destinée au financement des sorties pédagogiques, représentant 1/3 de la subvention globale d'un montant de 300 € par classe, et à arrêter le principe que les 2/3 restant seront inscrits au budget primitif 2020 et versés en fonction des projets fin février 2020.

8 Financement des actions et sorties liées aux projets pédagogiques des établissements du second degré

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

Madame Lopes, étant Présidente du Centre d'Histoire du collège Jean Moulin, ne prend pas part au vote.

- **AUTORISE** le maire à :

. verser sur les coopératives scolaires les subventions allouées aux établissements relevant du second degré au titre des actions pédagogiques ;

. adopter le versement en novembre 2019 d'une subvention « transports » sur les coopératives scolaires destinée au financement des sorties pédagogiques facultatives, représentant 1/3 de la subvention globale, et à arrêter le principe que les 2/3 restant seront inscrits au budget primitif 2020 et versés en fonction des projets fin février 2020.

9 Reconduction du dispositif BAFA en 2019-2020

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

- **VALIDE** le dispositif BAFA incluant le principe de gratuité, avec une prise en charge complète par la ville des sessions de formation générale et d'approfondissement, en contrepartie d'un stage non rémunéré de 14 jours effectifs dans les structures municipales ;

- **AUTORISE** le maire à signer la convention annexée à la délibération.

10 Conventions de financement à passer avec le Conseil départemental de Seine-et-Marne pour le financement des établissements d'accueil des jeunes enfants de moins de 6 ans (EAJE)

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

- **AUTORISE** le maire à signer les conventions de financement passées avec le Conseil départemental de Seine-et-Marne pour les établissements d'accueil des jeunes enfants de moins de 6 ans.

11 Renouvellement de la convention passée avec l'Education nationale pour la scolarisation des enfants de moins de trois ans

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

- **AUTORISE** le maire à signer au titre des années scolaires 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022 la convention à passer avec l'Education nationale pour la scolarisation des enfants de moins de trois ans.

12 Convention à passer avec l'inspection de l'éducation nationale relative à la mise en œuvre des interventions concourant à l'éducation à la sécurité routière dans le cadre scolaire

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

- **AUTORISE** le maire à signer la convention à passer avec l'Inspection de l'Education nationale de Pontault-Combault pour le renouvellement des interventions de prévention routière dans les classes de CE2, CM1 et CM2.

13 Convention à passer avec les collèges Condorcet, Jean Moulin, Monthéty et le lycée Camille Claudel pour le renouvellement du dispositif « relais collèges/lycée »

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

- **AUTORISE** le maire à signer les conventions à passer avec les collèges Condorcet, Jean moulin, Monthéty et le lycée Camille Claudel pour le renouvellement du dispositif « relais collèges/lycée ».

14 Convention à passer avec les collèges Jean Moulin, Monthéty et le lycée Camille Claudel pour l'accueil de mesures de responsabilisation au sein de la collectivité

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

- **APPROUVE** l'extension du dispositif « mesures de responsabilisation » ;
- **AUTORISE** le maire à signer les conventions à passer avec les collèges Jean moulin, Monthéty et le lycée Camille Claudel relatives à l'accueil des mesures de responsabilisation au sein de la collectivité.

15 Attribution d'une concession perpétuelle en hommage à madame Aurélie Fouquet, "Mort pour le service de la Nation"

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

- **AUTORISE** le maire à attribuer de façon perpétuelle la concession dans laquelle est inhumée madame Aurélie Fouquet.

16 Convention de participation financière avec la communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne pour l'aménagement d'un parking public à proximité du conservatoire Nina Simone

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

- **APPROUVE** la convention de participation financière pour les travaux d'aménagement d'un parking public à proximité du conservatoire Nina Simone entre la communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne et la ville de Pontault-Combault ;
- **AUTORISE** Le maire à signer ladite convention et tout document y afférent.

17 Compte-rendu annuel d'activité de l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France sur le territoire communal pour l'année 2018

Après en avoir délibéré,

- **PREND ACTE** de l'activité de l'EPFIF et du bilan des dépenses réalisées au 31 décembre 2018.

18 Echange entre la ville de Pontault-Combault et la SCI Primovie des parcelles AH499 et AH1 partielle sises au niveau du 95 rue des Prés Saint-Martin

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

- **APPROUVE** l'échange des parcelles AH n° 499 appartenant à la ville pour une superficie de 248 m² et du lot A de la parcelle cadastrée section AH n° 1 pour une superficie de 210 m² appartenant à la SCI Primovie sises au niveau du 95 rue des Prés Saint-Martin ;
- **AUTORISE** le maire à signer l'acte authentique d'échange à établir ;
- **APPROUVE** la prise en charge tous les frais inhérents à cette régularisation par la ville.

19 Rétrocession au bénéfice de la ville de la parcelle cadastrée section D n° 2724 et signature d'un commodat à passer entre ville et monsieur Jedrzezyk et madame Pytel

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

- **APPROUVE** la rétrocession à titre gratuit de la parcelle cadastrée section D n° 2724 à la ville sise au niveau du 74 rue de la Libération;
- **APPROUVE** les termes du Commodat à intervenir concernant la parcelle cadastrée section D n° 2724 tel que joint en annexe de la délibération ;
- **AUTORISE** le maire ou la première adjointe au maire à signer les actes authentiques de rétrocession et le commodat à intervenir entre la ville de Pontault-Combault et monsieur Jedrzezyk et madame Pytel qui sera établi par l'Office notarial dénommé « 106 REPUBLIQUE » et dont le siège est à Pontault-Combault, ainsi que l'ensemble des pièces s'y rapportant ;
- **AUTORISE** le maire à signer toute constitution de servitude sur la parcelle D n° 2724 en tant que fond servant pour les réseaux secs et humides.

* * * * *

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 05.


Gilles Bord
Maire de Pontault-Combault